

QUÉBEC EN FORME
VIS TON ÉNERGIE



Région Montréal

Plan d'action Famille de Montréal

Mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal



Le 26 novembre 2007

Québec en Forme – Région Montréal
8615, boulevard Saint-Laurent
Bureau 302
Montréal (QC) H2P 2M9

Téléphone : 514-384-9427
Télécopieur : 514-278-1926

Courriel : bturbide@quebecenforme.org

WEB : www.quebecenforme.org

Rédaction du mémoire :
Claude Lavoie, Agente de développement
Claude Martineau, Agent régional de communication

Représentant :
Bertrand Turbide, Agent régional de développement

Nos acquis depuis 5 ans...



Qui sommes-nous...

Québec en Forme est actif depuis 2002 dans huit (8) régions administratives du Québec, dont Région Montréal.

Sa mission est de soutenir des communautés qui s'engagent dans le développement d'une vision commune et dans la mise en œuvre d'actions durables favorisant une vie saine et active, chez les enfants de quatre (4) à douze (12) ans provenant surtout de milieux défavorisés, principalement par l'activité physique et sportive.

Actuellement, Québec en Forme soutient à Montréal huit (8) communautés locales via des Comités d'action de milieu (CAM), fruit de la mobilisation et de la concertation entre les acteurs des milieux scolaire, municipal, de la santé, communautaire et sportif.

Nous rejoignons actuellement 21 469 enfants via 52 écoles primaires, dans les quartiers suivants :

- Ahuntsic,
- Bordeaux-Cartierville,
- Côte-des-Neiges,
- Hochelaga-Maisonneuve,
- Lachine,
- Montréal-Nord,
- Parc-Extension et
- Saint-Michel.

Vos questions...

Le *Plan collectif d'action famille 2008-2009* soumet trois questions à ses partenaires:

- Avons-nous défini les bons enjeux ?
- Le choix des actions est-il judicieux si l'on veut générer un impact maximal ?
- Vous, les grands intervenants, quelles actions significatives pouvez-vous poser dans votre domaine pour réaliser **Montréal, ville avec enfants** ?

À la lumière de nos expériences et des deux ateliers thématiques auxquels nous avons participé, nos réponses à ces trois questions sont les suivantes :

Nos réponses...

Les enjeux...

Les enjeux reliés à ce défi ont été, à notre avis, bien définis. Le travail de collaboration entre les citoyens, les élus et les professionnels de la Ville ainsi que les consultations publiques de la population et des partenaires de tous les réseaux ont porté fruits.

Des actions globales et durables !

Le choix des 5 actions (noyaux urbains, habitation, circulation et transport, sécurité publique ainsi que culture, sports et loisirs) est, à notre avis, éclairé. Ces actions pourront toucher, à la fois, les milieux, les conditions et les habitudes de vie. À Québec en Forme, nous sommes particulièrement concernés pas l'adoption des saines habitudes de vie mais nous sommes conscients des interrelations étroites qui existent entre ces trois volets et qui permettent de créer des environnements favorables à la santé et à l'épanouissement des enfants et des familles. Nous serons vigilants pour suivre et contribuer, à la fois, au Plan collectif des services centraux de la Ville, ainsi qu'aux Plans locaux d'action famille.

Québec en Forme en soutien aux communautés locales !

L'initiative Québec en Forme soutient déjà des communautés locales grâce à l'implication de tous ses partenaires locaux et supralocaux. Par ailleurs, la clientèle cible de Québec en Forme est celle des enfants et de leur famille. D'un côté, les Comités d'action de milieu (CAM) de Québec en Forme peuvent rendre disponible des informations qui pourront contribuer à l'élaboration des Plan locaux d'action famille dans les arrondissements. À l'inverse, la mise en place de plans locaux d'action famille dans les arrondissements dès 2008 devrait fournir aux CAM des informations permettant de mieux prioriser leurs interventions en fonction des besoins des enfants et de leur famille.

**Nos
 préoccupations**
 ...
**Arrimage de
 nos champs
 d'intervention
 mutuels...**

Nos principales préoccupations sont orientées vers le «Mieux-être» des enfants et de leur famille et un «meilleur accès» aux infrastructures et aux aménagements. Pour ce faire, nous misons sur la mobilisation et la concertation au sein des communautés pour réaliser des actions concrètes et durables. Pour circonscrire adéquatement nos préoccupations, en lien avec notre mission et nos objectifs, nous avons identifié quatre (4) préoccupations et axes communs d'intervention présentés dans les pages suivantes.

Préoccupation 1 - Espaces de mobilisation et de concertation

Dans le «*Plan collectif d'action famille 2008-2009*», on mentionne que «Montréal soutient avec Centraide et la DSP un réseau de 30 tables de concertation auxquelles prennent part les organismes communautaires, les institutions publiques et les citoyens». De plus, de nombreuses autres tables sectorielles et multisectorielles existent dans presque tous les quartiers de Montréal. Tenant compte que Québec en Forme s'inscrit dans une intervention de soutien à des communautés qui s'engagent dans la mise en œuvre d'actions durables favorisant une vie saine et active chez les enfants et leur parent. Nous considérons que l'arrimage de ces espaces de concertation devient un objectif majeur dans la poursuite de nos objectifs et de ceux de la Ville.



La majorité des partenaires d'un Comité d'action de milieu (CAM) de Québec en Forme participe à d'autres instances de concertation que le nôtre. Ainsi, le défi de ces comités consiste à arrimer leurs initiatives à celles réalisées par les autres instances de concertation d'une communauté afin d'assurer une cohérence dans les actions, mais aussi afin d'éviter l'essoufflement des acteurs en place.

Les réflexions des tables de quartier s'articulent, selon les milieux, autour d'enjeux spécifiques comme la sécurité alimentaire, l'habitation, la sécurité, la réussite scolaire et d'autres thématiques. Lorsqu'on aborde ces thématiques, il est fréquent que l'on subdivise les groupes d'âge que l'on tente de rejoindre. Nous souhaitons que l'adoption d'un Plan d'action famille permette à toutes les communautés de mieux réfléchir en termes de continuum et non exclusivement de façon segmentée.

De ce fait, les réflexions de tous les partenaires devront s'intégrer afin de s'assurer que la notion de « famille » ne relève plus uniquement des secteurs de la petite enfance. Il sera impératif de sensibiliser tous les bailleurs de fonds, les représentants des milieux scolaire, municipal, de la santé, communautaire et sportif à cette façon différente d'aborder les thématiques.

Préoccupation 2 - Transport actif sécuritaire

Comme nous l'avons manifesté lors du dépôt du Mémoire «Réinventer Montréal» à la *Commission du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures*, en septembre dernier, au nombre des priorités et préoccupations régionales identifiées avec l'ensemble de nos partenaires montréalais, les bienfaits « d'aller jouer dehors » et le manque d'infrastructures sportives intérieures amènent les partenaires locaux à proposer des alternatives comme celles liées au transport actif. Par ailleurs, cet axe de développement exige des conditions optimales pour assurer des déplacements actifs sécuritaires pour les enfants dans leur quartier et notamment vers les sites de jeux.

Pour étoffer nos propos, vous trouverez, ci-après, un extrait de notre mémoire :

«Chantier 17 – Accroître la sécurité des déplacements

La vulnérabilité des personnes, notamment les jeunes, qui utilisent les modes de transport actif nous préoccupe. Les mesures proposées nous semblent adéquates. Toutefois, nous souhaitons que les mesures d'apaisement qui seront adoptées et appliquées soient bien adaptées pour agir efficacement sur les volumes et les débits de circulation des véhicules.

Dans cette veine, nous reconnaissons la valeur des campagnes de promotion et la qualité et l'abondance de la signalisation prévue au Plan. Toutefois, nous préconisons l'usage de moyens dissuasifs concrets comme, par exemple, des dos d'âne, l'installation de bac à fleurs ou autres infrastructures pour réduire la largeur des voies routières. Ces moyens ont des effets directs localisés aux abords des zones publiques comme les écoles, les parcs, etc.»

Préoccupation 3 - Accessibilité aux infrastructures

Une autre priorité de Québec en Forme - Région Montréal est l'accessibilité aux infrastructures existantes, qu'elles soient intérieures ou extérieures, autant pour les enfants, les parents que pour la population environnante. On parle ici d'accessibilité en termes de disponibilité de plateaux et de périodes et d'heures d'ouverture. Or, estimons-nous, les actions nécessaires pour assurer l'accessibilité aux infrastructures requièrent une position claire des deux grands partenaires que sont les municipalités et les commissions scolaires de l'Île de Montréal.

À Montréal, des ententes existent entre la Ville centrale et les commissions scolaires quant à l'utilisation et au partage des coûts d'utilisation de leurs infrastructures. Malheureusement, comme ces ententes n'ont pas été revisitées ou retravaillées depuis de nombreuses années, le contenu ne correspond plus aux nouvelles réalités montréalaises et les échanges entre ces grands partenaires n'ont pas encore permis d'atteindre des résultats concrets qui permettraient l'optimisation de l'utilisation des infrastructures. Cette situation affecte l'accessibilité réelle aux plateaux disponibles.

Concrètement, la Ville gère les grands équipements métropolitains alors que les arrondissements assument la responsabilité des centres de loisirs, des installations sportives et des terrains de sport. De plus, la gestion de ces plateaux, de l'offre de services et des ressources humaines s'y rattachant est souvent déléguée à des organismes partenaires.

Il existe différents modèles d'entente de partenariat entre les arrondissements et les partenaires. Un nombre limité de ces ententes a été révisé au fil des ans. Depuis quelques années, les demandes issues de tous les bailleurs de fonds et des partenaires de tous les réseaux auprès de ces organismes généralement portés par des réseaux de bénévoles se sont accentuées sans que les responsabilités, les obligations et le financement n'aient été majorés ou à tout le moins réévalués.

Cette problématique majeure affecte les occasions spontanées et dirigées de pratique d'activités physiques et sportives pour les enfants et les familles et handicape l'offre de services actuelle.

Préoccupation 4 - Les ressources d'intervention

Les partenaires montréalais de Québec en Forme ont retenu comme priorité le perfectionnement de tous les intervenants, notamment en matière de sécurité (gestion des risques), de responsabilité civile et d'éthique dans un contexte de respect des générations, des communautés et des cultures. La qualité des interventions est hautement signifiante pour les jeunes et force est de reconnaître que les intervenants occupent une place privilégiée et tant qu'adultes signifiants auprès de ces jeunes et de leurs familles. Par conséquent, nous désirons rappeler à l'attention des décideurs l'importance à accorder à la dimension «éthique» sous toutes ses facettes (éthique sportive entre les participants, éthique des intervenants envers les jeunes et leurs parents ainsi qu'envers les partenaires de réalisation des activités.

Par ailleurs, la réalité montréalaise est telle que tous les intervenants doivent porter une attention particulière à la spécificité des différentes communautés culturelles présentes sur le territoire. Il est clair que les interventions des organismes doivent être sensibles à cette réalité. Un besoin de perfectionnement et d'accompagnement auprès des organisations et des intervenants est manifeste. L'offre de services en culture, sports et loisirs doit prendre en considération cette donnée. Toutes les interventions faites en cette matière agissent en tant que catalyseur et transmettent de façon nouvelle des valeurs, ciblent des enjeux de société et travaillent à redéfinir cette nouvelle éducation à la citoyenneté.

Nos recommandations

1. Que la Ville favorise :
 - Le maintien de la représentation et l'implication de représentants des arrondissements au sein des Tables de quartier.
 - La représentation et l'implication de représentants décisionnels des arrondissements dans les divers Comités d'action de milieu (CAM) de Québec en Forme de Montréal.
2. Que la Ville revoit avec ses partenaires scolaires les ententes concernant l'utilisation mutuelle des infrastructures sportives afin d'en accroître l'accessibilité.
3. Que la Ville exerce son pouvoir d'influence sur les arrondissements afin de les sensibiliser à l'importance de réévaluer les ententes de partenariat avec les organismes partenaires.
4. Que la Ville se dote d'un canal privilégié de communication pour fournir l'état d'avancement des travaux des arrondissements sur leurs plans d'action famille.
5. Que la Ville permette à ses partenaires impliqués directement ou indirectement dans la réalisation des plans d'action famille des arrondissements de s'exprimer chaque année sur l'état d'avancement des arrondissements.